Image not found or type unknown

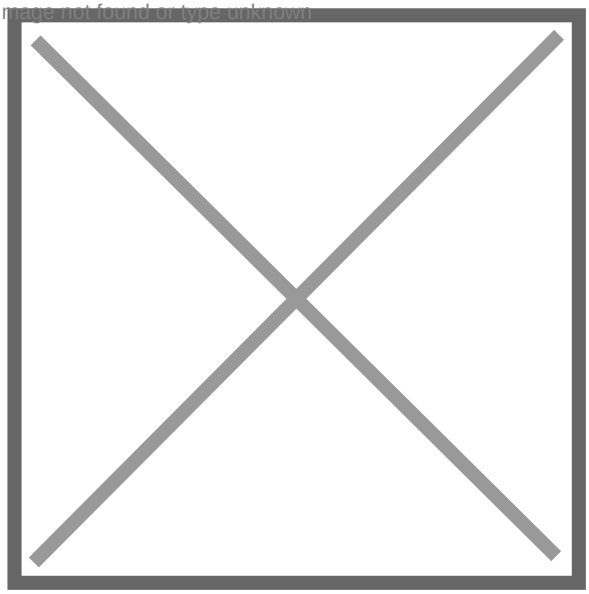

Proposition d'achat avec conditions

Par **Vero1984**, le **03/04/2008** à **20:30**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai récemment visité un appartement à la vente qui m'a beaucoup plu. Seul hic : il y a un locataire actuellement en place dans l'appartement et dont le bail va jusqu'en 2010.

L'agence immobilière chargée de vendre l'appartement essaie de proposer d'autres biens à la location à cette personne dans le but de la reloger, mais tout cela dépend de son bon vouloir.

Nous n'avons pas les moyens d'acheter un appartement et d'attendre 2010 pour y entrer.

Je voudrais donc faire une propostion d'achat avec condition. Cette à dire faire une proposition à un prix X mais sous réserve d'un départ effectif de la locataire actuellement en place, et ce pour une durée X.

J'aimerais donc savoir si j'ai légalement le droit de faire une proposition d'achat sous réserve ??

Si jamais le propriétaire acceptait la proposition mais que la locataire était toujours en place après la période X de validité, avons-nous le droit de nous retracter sur l'offre ?

Et si jamais il m'est possible de faire une telle proposition comment dois-je la rédiger ??

Et une autre question : quelle est la différence entre une offre et une proposition d'achat ? Avec laquelle avons-nous, nous acheteur, un délai de 7 jours pour nous retracter ?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés